



Un débat au goût d'inachevé ...



Introduction

A) Présents

Le 8 novembre 2017 s'est tenu le seul GT de l'année consacré à la Surveillance terrestre, présidé par Isabelle PERROZ, sous-directrice B, et auquel participaient toutes les organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, SOLIDAIRES, UNSA et USD-FO).

Ce GT était consacré d'une part au bilan des matériels achetés pour la Surveillance dans le cadre des crédits d'investissements alloués après les attentats, et d'autre part à un point d'étape sur le déploiement de l'arme longue.

B) Préalable

Dans sa déclaration préalable, SOLIDAIRES Douanes regrette que le périmètre des débats soit restreint aux seuls moyens matériels, tant de sujets stratégiques auraient mérité d'être abordés (voir annexe).

Envoi des documents :
D'ailleurs n'ont été envoyés (seulement 5 jours avant la tenue du GT) à l'ensemble des OS que 3 documents, soit 7 feuilles recto verso, montrant le peu consistance des thématiques présentées. La Présidente de séance tenant quand même, il faut le noter, à s'excuser quant à l'envoi tardif des documents d'étude...

GT spécifiques :
SOLIDAIRES Douanes demande la tenue de GT sur les thématiques pointées dans sa déclaration liminaire. La sous directrice B reconnaît « la nécessité d'organiser d'autres GT sur l'emploi des unités SURV dans le cadre de missions renouvelées ».

Autres points : Par ailleurs, le contenu de l'ordre du jour s'avère maigre, inachevé, sans aucune nouveauté (par exemple le déploiement du HK).
Un point récurrent évoqué aux cours des débats de la part des OS comme de la part de la « haute » administration, est que les moyens doivent être adaptés aux missions et que la douane n'est pas la police.
La présidente a déclaré que les deux lignes directrices de la DG sont l'adaptation du matériel aux missions et la sécurité de l'agent.



I – Acquisition des nouveaux moyens : suivi des mesures engagées

Mise en conformité : La présidente a rappelé que la DG doit se conformer aux lignes directrices de la politique des achats de l'État. Il revient à la DG d'anticiper les expressions de besoins auprès du mutualisateur (SAELSI¹) qui lui, doit être performant. Le problème... c'est que ce n'est pas très performant !

Il suffit de constater les problèmes rencontrés avec les fournisseurs (délais de livraison, non respect du cahier des charges...) qu'il s'agisse des gilets pare-balles (GPB), des munitions, des véhicules, de l'habillement...



1° Les gilets pare-balles

Commandes : La DG a connu des soucis avec les commandes, des tailles étaient manquantes ... Le Bureau B2 a insisté sur le fait qu'il faut faire remonter les problèmes et les demandes. Contrairement à ce que pense la DG, il reste d'anciens gilets *Comoditex* en circulation.

Inadaptation : Des remarques furent faites quant à l'inadaptation des nouveaux gilets à nos missions (gilets trop rigides, inconfortables, représentant même une gêne pour les chauffeurs ...).

Port discret : La « haute » administration est prête à revenir sur le principe du port discret.

Quant à la remise en question du port discret (sous les vêtements), SOLIDAIRES Douanes a rappelé que le port discret est préconisé pour garantir une meilleure efficacité du GPB. Nous avons insisté sur la nécessité de réfléchir sur l'équilibre entre l'efficacité qui reste primordiale et le confort d'utilisation.



3° L'armement

Pistolets : Les Sig Sauer sont désormais fabriqués aux États-Unis. Leurs dimensions, légèrement différentes de l'ancien modèle, nécessitent l'achat d'étuis adaptés. La DG met à l'étude la possibilité de charger le Pistolet Semi-Automatique (PSA) à 15 munitions.

Besoins spécifiques : Pour la DOD, de nouvelles armes compactes 9mm sont à l'étude, mais le choix du modèle et du fabricant n'est pas arrêté.

Quant aux collègues du SNDJ, ils devraient être dotés d'armes longues à létalité réduite, alimentées avec des munitions « binball » (à grenaille). Le bureau A3 reconnaît que va se poser le problème du cadre d'intervention et de la doctrine d'emploi de cette arme à létalité réduite.

Munitions : Une commande de 900 000 munitions a été passée (capacité maximum de stockage à l'ENDLR). La DG fait un sondage sur les dotations restantes dans les DI afin de faire une redistribution en attente de la livraison.

Nouveau bureau : La « haute » administration a précisé que sera créé à la DG un bureau dédié aux achats.

S'en est suivie l'énumération des achats (5000 GPB masculins, 1300 GPB féminins, 500 armes de service Sig Sauer, 495 HK, 1000 gilets porte-plaques en dotation collective ...)



2° L'étui de cuisse

Règle : Le port réglementaire de l'arme est à la ceinture.

Exceptions : La « haute » administration a énuméré les exceptions qui prévoient le port de l'étui de cuisse, à savoir l'agent porteur du HK, les motocyclistes et sur prescription médicale.

SOLIDAIRES douanes a fait remarquer que l'étui de cuisse est également possible pour les marins (depuis longtemps) et pour les chauffeurs dans le cadre des contrôles dynamiques.

Dans les faits, on constate donc de plus en plus d'exceptions au principe.



4° Le matériel de détection

Une partie des crédits supplémentaires affectés dans le cadre du plan de renforcement de la Douane a été investie dans l'achat de matériel de détection :

→ **analyseurs de particules** sans source ionisante,

→ **28 spectromètres Raman** (identification à travers le contenant de matière liquide pouvant être des stupéfiants ou des explosifs)

→ **7 SIRM** (Système d'Inspection Radioscopique Mobile ; il s'agit de véhicules utilitaires légers dotés de systèmes RX intégrés permettant le contrôle de bagages et de colis sur la route). Concernant les SIRM, SOLIDAIRES Douanes demande si la formation, le suivi et la maintenance sont prévus. De même, nous demandons que les DI qui seront dotées de SIRM jouent réellement le jeu de la mutualisation.

¹ SAELSI : sigle signifiant Service de l'Achat, des Equipements et de la Logistique de la Sécurité Intérieure.



5°) Le SMS

Dotation : La DG a confirmé le renouvellement de 2 (sur 4) Scanners Mobiles Spéciaux (SMS) implantés sur des points fixes (au Havre et à Marseille).

Usage : Se pose néanmoins une réflexion sur l'emploi du matériel et son efficacité (en particulier pour les Scanners Mobiles).

M^{me} PERROZ indique qu'il faut systématiser la prise d'avis des utilisateurs lors de la démarche d'achat.



6°) Le parc automobile

Adaptation : L'évolution de nos missions et l'emploi de nouveaux matériels entraînent un encombrement du matériel à embarquer dans les véhicules de service. Le parc automobile va évoluer, avec des véhicules de patrouille de grande capacité sérigraphiés (type *Peugeot Expert*) dotés d'un support pour l'arme longue. De même, les véhicules dédiés aux maîtres de chien seront standardisés avec, comme prestataire, l'équipementier GRUAU.

Bureaux mobiles : SOLIDAIRES DOUANES a demandé si les « bureaux mobiles » sont toujours affectés. C'est un type de véhicule qui a toute son utilité puisqu'il permet, outre une grande capacité de transport de matériel comme les véhicules légers (VL) évoqués ci-dessus, de pouvoir pratiquer des visites à corps ou de permettre un confort de rédaction des procédures sur le terrain.

Oui répond la DG. Deux modèles sont disponibles : *Renault Master* (pouvant être commandé par la DG) et *Peugeot Partner* (pouvant être commandé par les DI sur demandes). Les DI doivent faire remonter leurs demandes au bureau B2.

Processus : Tous les achats de véhicules sont passés à l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP), ce qui génère de longs délais de livraison (minimum 6 mois entre la commande et la livraison, avant le passage chez l'équipementier).



7°) équipement radio des motocyclistes

Il y a eu un point d'échauffement au sujet de l'équipement radio des motocyclistes et par extension de la thématique fondamentale de la modernisation des équipements radio embarqués terrestres : TETRAPOL/INPT (Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions).

Problème structurel : Cette thématique est directement liée à une autre : celle de la sécurisation des missions des agents des douanes. Le problème des communications radio perdure depuis des années et les solutions n'ont jamais été homogénéisées. À terme, toutes les motos et les véhicules doivent être équipés du système INPT.

Procrastination ? : La généralisation des équipements INPT est également liée au déploiement des Centres Opérationnels Douaniers Terrestres (CODT). Mais le projet INPT ayant pris du retard et les CODT de Metz, Lyon et Paris n'étant pas montés en charge, le choix a été fait par la DG de ne pas équiper de moyens radios certaines des nouvelles motos livrées en 2017 :

- ni INPT parce que c'est trop tôt,
- ni systèmes DMR (Digital Mobile Radio), encore en vigueur, au motif que le coût unitaire est de 5 000 euros.

Pour certains rédacteurs de la DG, on ne va pas équiper quelques dizaines de motos d'un système à 5 000 € alors que l'on devra changer de système dans un délai pouvant aller jusqu'à 2 ans. Donc jusqu'au passage à l'INPT, l'administration aura fait des économies de bouts de chandelle tout en n'assurant pas les conditions de sécurité maximales des motards.

Notre avis et position : SOLIDAIRES considère que cette position est INADMISSIBLE et que pour ce sujet une logique comptable ne doit pas être la seule grille de lecture. SOLIDAIRES préconise que pour les motos qui ne bénéficient d'aucun système radio, la DG finance des dispositifs audio additionnels type *Scala Rider* (kit mains libres).

Problème « epsilonlesque » ?

De plus durant ces échanges, SOLIDAIRES Douanes s'est offusqué qu'un rédacteur de A3 ait même osé déclarer que le problème était « epsilonlesque » !?

Non, ce projet ne peut être à la marge ! Et l'emploi d'un terme pompeux n'est tout simplement pas admissible quand on parle d'évolution opérationnelle majeure ! D'ailleurs la Présidente de séance jugeant la thématique dense, technique et importante, propose la tenue d'un GT spécifique (1^{er} trimestre 2018 ?) concernant l'intégration de ces nouveaux systèmes embarqués de transmission allant en parallèle avec le déploiement des CODT. C'est qu'il y a urgence à rentrer dans le 21^{ème} siècle concernant les systèmes de transmission/téléphonie ! SOLIDAIRES rappelle le contexte du cadre de l'état d'urgence et des nécessaires adaptations techniques liées qui en découlent.



8°) L'habillement

Galons : Le fournisseur ayant commis une erreur dans la fabrication, les galons d'ACP2 n'ont pu être livrés. Une nouvelle commande a été passée.

Consultation du réseau : SOLIDAIRES s'étonne que la totalité du Réseau Référents Habillement n'ait pas été consultée sur l'évolution du carnet d'habillement. La DG répond qu'elle a consulté le réseau en partie et qu'elle a tenu compte des remarques faites par les agents, suite à l'enquête de satisfaction sur l'habillement menée en 2016 auprès de tous les agents de la surveillance.



II – Déploiement du HK

Objet : Une deuxième partie de ce GT était consacré à un point d'étape sur le déploiement du HK.

SOLIDAIRES Douanes a fait remarquer qu'il n'y avait rien dans les documents qu'on ne sache déjà depuis le GT de juin 2016. Étant en phase de formation et de déploiement (échelonné sur 2 ans), nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour évaluer ni le matériel, ni la « formation de masse », ni la doctrine d'emploi.

Quid de l'ENDLR ? Il est rappelé que la formation et l'habilitation au HK se fait dans les unités et n'est pas prévue lors des stages de formation initiale à l'ENDLR...

En conclusion

La présidente de ce GT n'a eu de cesse de déclarer : « *Un matériel c'est un projet* », « *la dimension RH doit être abordée* ».


Les représentants du personnel n'ont eu de cesse de marteler que certes l'abondement en matériel novateur et supplémentaire est une avancée, mais qu'une réflexion globale doit être menée sur l'adéquation entre les moyens mis à la disposition des agents et l'évolution des missions.

Nous regrettons que n'aient pu être abordés des points sur :

- la formation,
- l'anonymisation des procédures,
- les fonctionnalités des applications informatiques SURV,
- la mise en place INPT/TETRAPOL, CODT,
- la maintenance de tous ces moyens opérationnels ...

Une demi-journée pour ce seul GT Surv de l'année ne peut être dignement envisagée au regard de la somme de questions abordées. Cependant il ne faudrait pas que la DG ait une perception uniquement budgétaire du déploiement des moyens opérationnels en Surveillance.

Il faut que ceux-ci soient accompagnés des moyens de formation, d'accompagnement et surtout humains, indispensables à leur bonne mise en œuvre ! Ceux-ci ne pouvant se faire efficacement qu'hors cadre PSD, ou logique de réductions des personnels Surv. À bon entendeur...

 **SOLIDAIRES** était représenté par **Cécile HANSEN, Caroline CAMMAL-BAILLARGEAT et Julien BUZON**. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à les contacter.

* *

*

Annexe : notre déclaration préalable



Groupe de **T**ravail de **R**éseau
Moyens de la Surveillance
du mercredi 08 novembre 2017



Missions / Conditions de travail

préalable

Des moyens, oui mais pour quelles missions ?

Aujourd'hui se tient le seul groupe de travail de l'année consacré à la surveillance terrestre, on peut dire que c'est un rendez vous attendu par les agents et les représentants du personnel. Mais à la lecture de l'ordre du jour, quelle déception ! Et surtout une impression de réchauffé tant le périmètre des discussions est restreint.

Certes le plan de renforcement de la Douane initié par le Ministre en janvier 2016 est au cœur de notre évolution métier.

Certes la thématique de la ventilation des crédits est un aspect important mais on n'en finit pas de cette séquence sur le suivi des mesures engagées qui avait déjà occupé une grande partie du GT de juin 2016.

En outre à la lecture des fiches techniques, la restitution est tout à fait parcellaire.

On ne peut même pas parler d'un bilan de la ventilation des crédits d'investissement affectés dans le cadre du pacte de sécurité. On ne nous sert qu'une énumération des achats de matériels de détection.

Quant au point sur le déploiement du HK, il n'y a rien que l'on ne sache déjà depuis plus d'un an.

On a l'impression d'un contenu inachevé qui reflète un certain immobilisme face aux enjeux que suscite l'évolution des missions de la Douane.

Et compte tenu de la maigreur du dossier, on ne peut même pas vous reprocher de nous l'avoir communiqué 5 jours avant.

Vous limitez les débats à la question des moyens matériels.

SOLIDAIRES Douanes aurait souhaité voir abordés des sujets plus stratégiques comme :

- l'évolution des missions dans le cadre de l'après état d'urgence,
- les conséquences, en matière de contrôles aux frontières, de l'entrée en vigueur le 1er novembre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte anti-terroriste,
- la mise en œuvre de l'anonymisation des procédures,
- un point d'étape sur le déploiement des outils de ciblage en matière de surveillance (LAPI, PNR),
- déploiement des moyens techniques des CODT,
- l'évolution du réseau des unités dans le cadre du PSD,
- la formation à l'ENDLR,
- ou une réflexion sur les indicateurs de performance...

Éluder à ce point la question de l'évolution et la pérennisation des missions et faire l'impasse sur les nécessaires clarifications liées aux récentes réformes législatives impactant la douane nous paraît difficilement compréhensible.

Nous demandons l'organisation de GT sur ces thématiques.

La délégation SOLIDAIRES Douanes
Montreuil, le mercredi 08 novembre 2017

Un débat au goût d'inachevé ...



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 55 25 28 85

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org